

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 05 Avril (05/04/2012)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme DAMIANI), M. Bernard REDON (représenté par M. EMPOCIELLO) **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. NUNZI), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. MOTHEs), M. Gérard VALLES (représenté par M. SELAM), Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme LASSALLE), **Conseillers Municipaux**

Mme Marie CAVALIE est nommée secrétaire de séance.

**13- 05 Avril 2012**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 – BUDGET LOTISSEMENT BELLE ILE**

Rapporteur : Madame CAVALIE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 et suivants,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**A 26 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES), et 6 abstentions (Mmes GALHO, NICODEME, ROLLET ; MM. BENECH, GAUTHIER, ROQUEFORT)**



- **ADOPTÉ** le budget primitif 2012 « Lotissement Belle Ile » équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles	0,00	132 498,73
Opérations d'ordre	132 498,73	0
Résultat reporté	0,00	0,00
<b>Dépenses totales</b>	<b>132 498,73</b>	<b>132 498,73</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles	0,00	0,00
Opérations d'ordre	0	132 498,73
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat reporté	132 498,73	0,00
<b>Recettes totales</b>	<b>132 498,73</b>	<b>132 498,73</b>

Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Monsieur le Sous-Préfet et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme

Moissac le 06 Avril 2012

Le Maire,

Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :